

# LE FONCIER INNOVANT RATE SA TITULARISATION...

**Lors du groupe de travail du 8 novembre sur le Foncier Innovant, la CGT Finances Publiques s'est interrogée sur le pourcentage de piscines qui échappait à la détection de l'Intelligence Artificielle (IA).**

L'administration a répondu qu'il devait être de l'ordre de 10 %, mais difficile à vérifier puisque justement ces piscines n'étaient pas détectées.

Effarement de notre côté de la table !

Visiblement, dans le cadre de l'expérimentation, cela n'était venu à l'esprit de personne de reprendre les photos et compter combien de piscines avaient échappé à l'IA...

Si l'administration est prompte à mettre en place des outils de contrôle de ses agents, il n'en va pas de même à l'égard de l'Intelligence Artificielle qu'elle tente d'introduire en étant informatiquement assistée par CAPGEMINI et consorts, et semble prête à délivrer un blanc seing.

Dans les années 30, Isaac Asimov savait déjà que, pour créer une IA, il fallait veiller à ce qu'elle soit contrôlée, ce que nos « chers » administrateurs semblent ignorer.

Puisque cela n'a pas été fait, et soucieux de l'exhaustivité du bilan de l'IA, des militants de la CGT Finances Publiques se sont attachés à établir une expertise sur une commune test.

Voici un bilan partiel, mais non partial, de **l'analyse des cas détectés par l'IA** en octobre 2021 :

<b>TOTAL</b>	<b>158</b>	
À évaluer	44	Taux retenu 34 %
À évaluer dans copropriété	10	
à vérifier sur place	15	
Déjà suivies	34	Taux rejeté 66 %
Évaluées, à saisir	38	
Hors-sol	13	
Pas de piscine, ou plan d'eau	4	

\* Le travail du géomètre avait été modifié a posteriori sans qu'il en soit informé, afin de minimiser le taux de rejets. Nous donnons donc les vrais chiffres issus de son analyse et non ceux figurant dans ICAD.

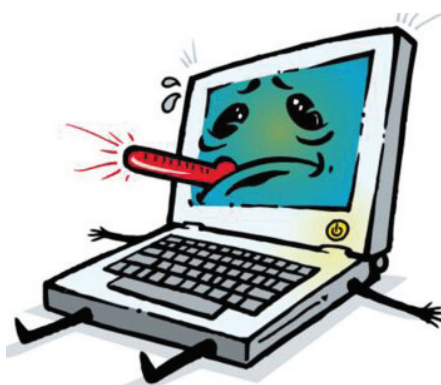
Après examen de la photo IGN par le géomètre durant 2 jours, voici le nombre de **piscines supplémentaires non détectées par l'IA** :

<b>TOTAL</b>	<b>80</b>
À évaluer	61
À évaluer dans copropriété	19
À vérifier sur place	7

En conclusion :

- ➡ Nombre de détections de l'IA justifiées = 54
- ➡ Nombre de piscines non détectées = 80

**Donc, sur 134 piscines à évaluer, l'IA en a loupé 60%.**



Les résultats sont assez édifiants et montrent clairement que le nombre de ratés de l'IA est beaucoup trop important pour que ces détections puissent être considérées comme fiables et pour se substituer au travail de terrain que peut faire le géomètre, ou même simplement l'œil humain.

Avec 60 % d'échec dans son travail, un agent stagiaire verrait sûrement sa titularisation s'envoler... Alors quid pour cette IA ?

Conclusion : celle que l'administration posait en grande donneuse d'ordre du Cadastre

n'est pas du tout à la hauteur de la seule tâche que vous lui avez confiée pour le moment : vacataire en charge de la détection des piscines.

**La CGT Publiques demande donc :**

- ➡ L'abandon immédiat du projet ;
- ➡ Le recrutement d'agents dans la sphère foncière et cadastrale à hauteur des besoins ;
- ➡ Le rétablissement des géomètres dans l'ensemble de leurs fonctions sur tout le territoire.